

Photo © Jean-Marc Blache, 2021  
Bâtiment, Joyeuse  
Architecture : Chabal Architectes



# BOIS CONSTRUCTION

## LES CERTIFICATIONS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

CAS TECHNIQUE





## Préambule

Dans un contexte favorable à l'utilisation de bois dans la construction (RE2020, utilisation de ressources renouvelables, stockage de carbone) et d'une volonté des maitrises d'ouvrage d'utiliser du bois local pour mobiliser leurs ressources, garder des savoir locaux favoriser les circuits courts, il est indispensable d'accompagner et d'outiller les collectivités pour intégrer le bois local dans la commande publique. Les contraintes de la commande publique pourraient restreindre l'utilisation du bois local. C'est pourquoi une volonté politique et des outils opérationnels sont les clés de la réussite de tels projets.

Le réseau des Communes Forestières, conscient de ces enjeux, propose un accompagnement des élus de la conception à la réception des chantiers en passant par l'aide à la rédaction des marchés. L'outil retenu par nos élus, comme étant le plus opérationnel et le plus structurant pour la filière est le bois local certifié. En Auvergne Rhône Alpes, tout le territoire est couvert : Bois des Alpes et Bois des territoires du Massif Central. Les objectifs sont multiples : faciliter la mobilisation des bois en forêt, favoriser le maintien des entreprises sur le territoire, et surtout garantir l'usage d'un bois local de qualité dans les constructions.

Cette fiche technique a pour but de donner les points clés pour l'insertion de bois local certifié dans la commande publique.

Photo © Jean-Marc Blache, 2021

**Si vous êtes adhérents, vous pouvez demander l'accès à**  
**aura@communesforestieres.org**

**LES COMMUNES FORESTIÈRES À VOS CÔTÉS**

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes s'appuient sur un réseau de 10 associations départementales avec près de 900 adhérents. Au sein du réseau des Communes forestières, vous trouverez les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.

### Un réseau d'élus, une force de proposition

Le réseau des associations de communes forestières est au service des élus. Il regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique ou plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière bois. Les Communes forestières vous accompagnent dans vos responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local.

#### Les missions principales de ce réseau sont :

- > Représenter et défendre les intérêts des communes forestières
- > Former et informer les élus
- > Participer à la mise en œuvre de la politique de filière forêt-bois
- > Accompagner les territoires dans leurs projets et dans leur transition écologique et énergétique